



المندوبية السامية للتخطيط
+ⵎⵔⵉⵏⵉⵙⵉⵜ +ⵎⵓⵏⵉⵙⵉⵜ | ⵙⵔⵓⵏⵉⵙⵉⵏⵉ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024

Caractéristiques démographique et
socioéconomique de la population
de la province de **LAAYOUNE**

Note sur les principaux résultats

Octobre 2025



المندوبية السامية للتخطيط
+00212 05 37 37 37 | 05 37 37 37
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024

Caractéristiques démographiques et
socioéconomiques de la population
de la province de Laayoune

Note sur les principaux résultats



Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en septembre 2024 sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi et conformément aux recommandations des Nations Unies, constitue une source primordiale de données démographiques et socio-économiques à l'échelle nationale. Il fournit une base analytique fiable, indispensable à une prise de décision éclairée en matière de développement.

Cette opération s'inscrit dans un contexte national marqué par l'adoption d'un modèle d'État social et d'une économie inclusive, dans un environnement impacté par plusieurs crises, notamment la pandémie de Covid-19, la sécheresse et l'inflation.

plusieurs innovations visant à optimiser les coûts et améliorer la qualité des données recueillies :

Cartographie numérique avancée : Grâce à un Système d'Information Géographique mobile, le territoire national a été découpé en districts de recensement géoréférencés. Cette cartographie permet un repérage précis des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

Méthodologie à double questionnaire :

- **Questionnaire court**, administré à l'ensemble des ménages, a permis de collecter des informations essentielles sur la structure démographique, le parc de logements et certains phénomènes rares comme la migration internationale ou la mortalité.

- **Le questionnaire long**, soumis à un échantillon de 30 % des ménages, explore des thématiques contemporaines telles que la couverture médicale, l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les questions environnementales. Il approfondit également des thèmes traditionnels : fécondité, handicap, analphabétisme, éducation, activité économique, mobilité et conditions d'habitat.

Formation des enquêteurs :

La formation a été dispensée en deux phases complémentaires : une formation théorique en ligne, suivie d'une formation pratique en présentiel sur tablette. Ce dispositif a permis de former 55 000 participants, à travers un processus en trois étapes.

Collecte de données numérisée : L'utilisation de tablettes électroniques dotées d'une application de collecte assistée par informatique a permis un enregistrement instantané, fiable et sécurisé des données. Cette technologie a également facilité le contrôle en temps réel de la cohérence des réponses et le suivi rigoureux des équipes de terrain via une plateforme web dédiée.

La présente note met en lumière les résultats principaux du recensement au niveau de la province de Laâyoune. Les indicateurs démographiques et socio-économiques désagrégés aux niveaux provincial et communal sont disponibles sur le site officiel du Haut-Commissariat au Plan (www.hcp.ma).

I. Population de la province



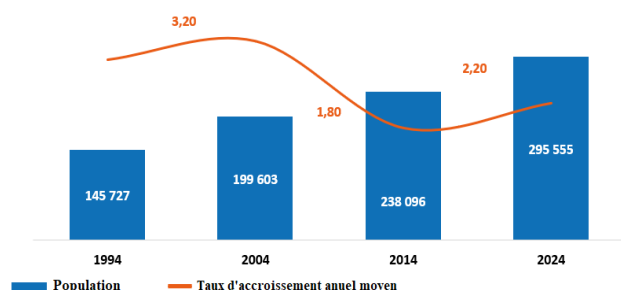
I. Population de la province de Laayoune

Remontée du rythme de croissance démographique

Au 1er septembre 2024, la population officielle de la province de Laâyoune atteint 295 555 habitants. Par rapport au recensement de 2014 (238 096 habitants), elle a progressé de 57 459 individus, soit un taux de croissance annuel moyen de 2,19%, bien au-dessus de la moyenne nationale de 0,85% et de la moyenne régionale de 2,06 % pour la même période.

Cette hausse démographique est largement due à l'évolution de la population urbaine, qui est passée de 235 649 habitants en 2014 à 291 639 en 2024, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,15 %. En parallèle, la population rurale, traditionnellement plus faible, a enregistré une augmentation notable, de 2 447 à 3 916 habitants, à un rythme annuel moyen de 4,81 %, signe d'un regain de vitalité dans certaines localités rurales.

Figure 1 : Évolution de l'effectif de la population et taux d'accroissement annuel moyen



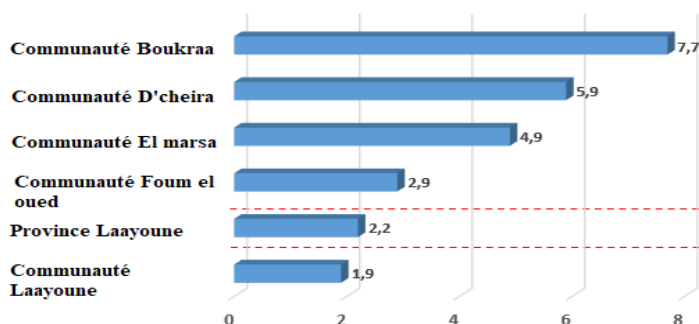
Source :HCP, RGPH, 1994 , 2004, 2014 et 2024

La répartition spatiale de la population dans la province de Laâyoune révèle une forte concentration dans la commune de Laâyoune, qui abrite 262791 habitants en 2024, soit 88.9% de la population totale de la province. La commune d'El Marsa regroupe 28848 résidents, représentant 9.8 % de l'ensemble provincial. La commune de Boukraa compte 1171 habitants, équivalant à 0.4 % de la population. Enfin, les communes de Foum El Oued et de Dcheira affichent respectivement 1844 et 901 habitants, soit 0.6 % et 0.3 % de l'effectif provincial.

Cette configuration démographique illustre une organisation territoriale centrée sur la commune de Laâyoune, tout en soulignant le rôle pivotale des autres communes dans la promotion d'un développement équilibré et d'un aménagement harmonieux du territoire régional.

Sur la période 2014-2024, toutes les communes de la province de Laâyoune ont enregistré une croissance démographique positive, signe d'un dynamisme provincial marqué. La commune de Laâyoune, la plus dense, a progressé à un taux d'accroissement annuel moyen de 1,9%, consolidant ainsi son attractivité. El Marsa s'est distinguée par une hausse notable de 4,9 %, renforçant son élan de développement. Boukraa a suivi une trajectoire dynamique avec 7,7 % de croissance annuelle moyenne. Les communes de Foum El Oued et de Dcheira ont quant à elles affichés des taux respectifs de 2,9 % et 5,9 %.

Figure 2 : Taux d'accroissement annuel moyen par communauté entre 2014 et 2024



Source : HCP, RGPH 2024

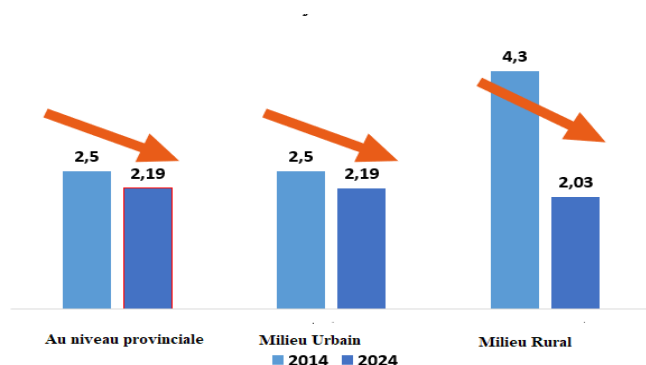
La province de Laâyoune se démarque par son degré d'urbanisation remarquable, atteignant 98,7 % en 2024, ce qui la positionne comme la plus urbanisée de la région. Ce taux dépasse la moyenne régionale qui est de 92,4 %, soulignant un modèle d'occupation spatiale intensivement axé sur les zones urbaines.

La baisse de la fécondité se poursuit

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), mesuré en nombre moyen d'enfants par femme, a diminué au niveau régional, passant de 2,5 en 2014 à 2,17 en 2024.

En 2014, l'ISF dans la province de Laâyoune s'établissait à 2,50 enfants par femme en moyenne, avec 4,3 en milieu rural et 2,5 en milieu urbain. En 2024, il est estimé à 2,19 au niveau provincial, réparti entre 2,03 en rural et 2,17 en urbain. L'écart entre les deux milieux a ainsi atteint +1,8 point en 2014 à -0,16 point en 2024. Cette évolution marque une convergence des pratiques reproductives entre zones rurales et urbaines, illustrée par la réduction continue des disparités de fécondité.

Figure 3 : Évolution de l'ISF par milieu de résidence

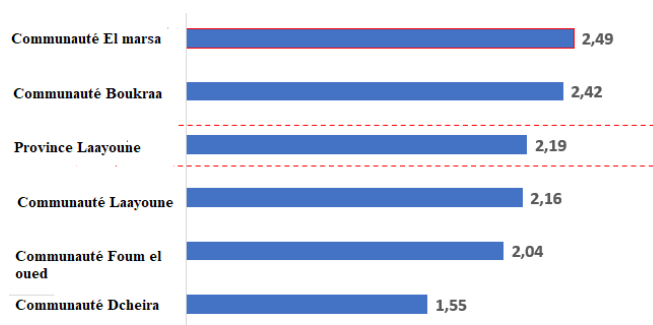


Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

La fécondité varie sensiblement d'une commune à l'autre au sein de la province de Laâyoune, illustrant une dynamique démographique hétérogène à l'échelle locale. En 2024, l'ISF le plus élevé se concentre dans la commune d'El Marsa (2,49), talonnée par Boukraa (2,42) et Laâyoune (2,16). Ces trois entités affichent des niveaux voisissant le seuil de renouvellement des générations. À l'opposé, les communes de Foug El Oued et de Dcheira affichent respectivement 2,04 et 1,55, en deçà de ce repère. Cette gradation des taux de fécondité met en lumière des profils démographiques contrastés entre les communes, caractérisés par des paces

de transition démographique diversifiés au cœur même de la province.

Figure 4 : L'ISF par commune en 2024



Source : HCP, RGPH 2024

La diminution de la fécondité dans la province de Laâyoune s'intègre à un mouvement plus large de mutation des pratiques matrimoniales. Sur la période 2014-2024, l'âge moyen des femmes au premier mariage a légèrement reculé au niveau régional, passant de 26,4 ans à 25,9 ans. Néanmoins, cette baisse de la fécondité résulte avant tout d'une diffusion accrue des méthodes contraceptives, reflétant une aspiration renforcée à la régulation des naissances au sein des foyers.

Baisse de la part des enfants de moins de 15 ans et accélération du vieillissement

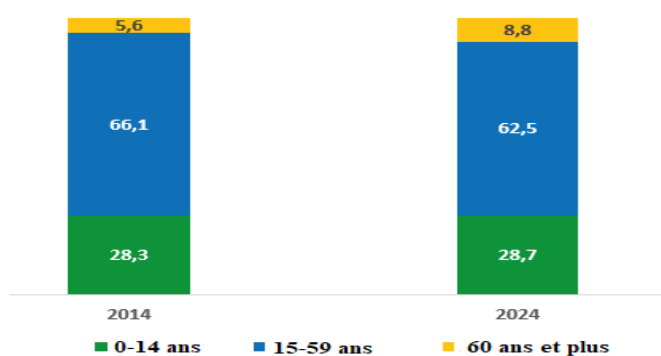
Les évolutions démographiques entre 2014 et 2024 signalent une mutation graduelle de la structure par âge dans la province de Laâyoune, caractérisée par une inversion progressive de la pyramide des âges.

D'une part, la part des jeunes de moins de 15 ans progresse légèrement, de 28,3 % en 2014 à 28,7 % en 2024, ce qui témoigne d'un ralentissement modéré de la natalité. Parallèlement, la proportion de la population en âge d'activité (15-59 ans) diminue, passant de 66,1 % à 62,5 %,

marquant un affaiblissement relatif du poids de la main-d'œuvre et des répercussions possibles sur la dynamique économique et l'emploi régional.

D'autre part, la quote-part des personnes âgées de 60 ans et plus connaît une augmentation marquée, de 5,6 % à 8,8 %, soit un gain de plus de trois points. Cette accélération du vieillissement s'explique conjointement par l'extension de l'espérance de vie et le déclin des naissances

Figure 5 : Évolution de la structure par groupe d'âges

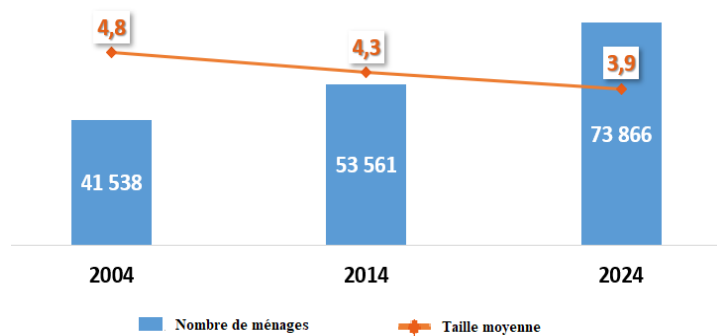


Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Des ménages de taille plus réduite

Au 1er septembre 2024, le nombre de ménages dans la province de Laâyoune s'élève à 73 866, contre 53 561 en 2014 et 41 538 en 2004. Le taux d'accroissement annuel moyen des ménages est évalué à 3,27 % entre 2014 et 2024, surpassant les 2,57 % observés sur la période 2004-2014. Ce dynamisme, supérieur à celui de la population, s'est conjugué à une réduction de la taille moyenne des ménages, qui est passée de 4,8 personnes en 2004 à 4,3 en 2014, puis à 3,9 en 2024. Cette tendance traduit des mutations profondes dans la composition familiale et les modes d'habitation.

Figure 6 : Évolution de l'effectif et de la taille moyenne des ménages



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

II. Capital humain

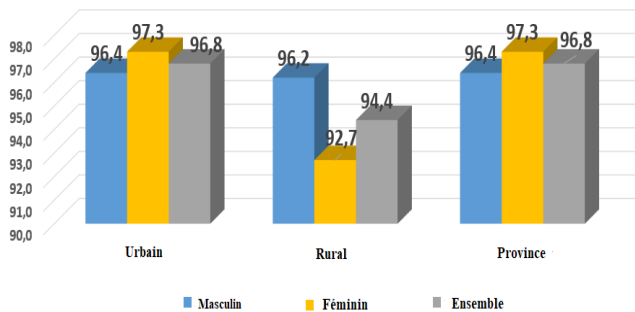


II. Capital humain

Une progression continue de la scolarisation des enfants en milieu rural

Au niveau provincial, le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans s'élève à 96,8 % en 2024. Dans le milieu rural, ce taux est de 94,4 %. Il est particulièrement à souligner que la scolarisation des filles en milieu rural a connu une progression marquée, atteignant également 94,4 % cette même année.

Figure 7 : Évolution du taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans par milieu

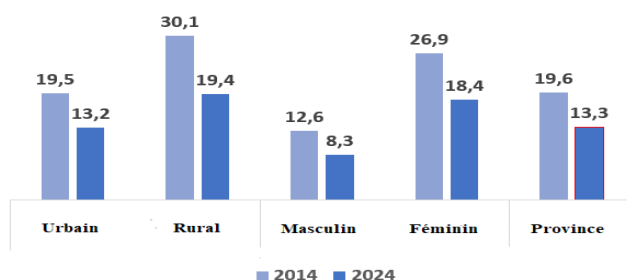


Source : HCP, RGPH 2024

Les femmes et les ruraux sont de plus en plus alphabétisés

En 2024, le taux d'analphabétisme est passé à 13,3 %, contre 19,6 % dix ans auparavant. Cette réduction s'est avérée plus prononcée en milieu rural (de 30,1 % à 19,4 %) qu'en milieu urbain (de 19,5 % à 13,2 %), ainsi que chez les femmes (de 26,9 % à 18,4 %) par rapport aux hommes (de 12,6 % à 8,3 %).

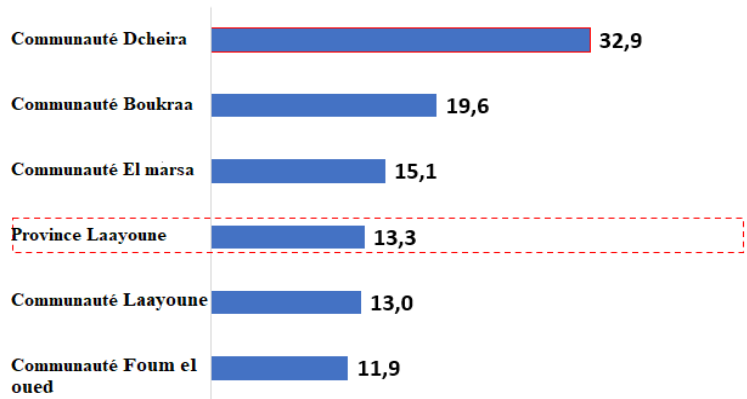
Figure 8 : Évolution du taux d'analphabétisme par sexe et par milieu entre 2014 et 2024



Source : HCP, RGPH 2024

Au niveau communal, le taux d'analphabétisme est le plus élevé dans les communes de Dcheira (32,9 %), Boukraa (19,6 %) et El Marsa (15,1 %), tandis qu'il est plus faible à Laâyoune (13 %) et Foug El Oued (11,9 %).

Figure 9 : Taux d'analphabétisme par commune en 2024



Source : HCP, RGPH 2024

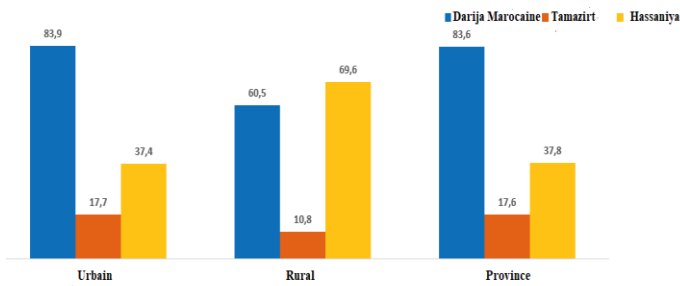
Langues lues et écrites

Au niveau provincial, près de la totalité de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus maîtrise la lecture et l'écriture en arabe (99,4 %). À l'inverse, seulement 1,7 % déclarent être capables de lire et d'écrire en amazighe avec l'alphabet tifinagh. Pour les langues étrangères, 56 % des individus savent lire et écrire en français, et 22,3 % en anglais. Cette compétence est plus élevée en milieu urbain, où 56 % des personnes alphabétisées de 10 ans et plus utilisent le français et 22,3 % l'anglais, contre 49,5 % et 20 % respectivement en zone rurale.

Expressions linguistiques utilisées par la population

En 2024, près de huit personnes sur dix (83,6 %) utilisent le dialecte marocain darija, avec une prévalence de 83,9 % en milieu urbain contre 60,5 % en milieu rural. Par ailleurs, 37,8 % de la population emploie le dialecte hassaniya, soit 37,4 % en zone urbaine et 69,6 % en zone rurale. Enfin, la langue amazighe est parlée par 17,6 % des habitants, dont 17,7 % en milieu urbain et 10,8 % en milieu rural.

Figure 10 : Expressions linguistiques selon le lieu de résidence (%)



Source : HCP, RGPH 2024

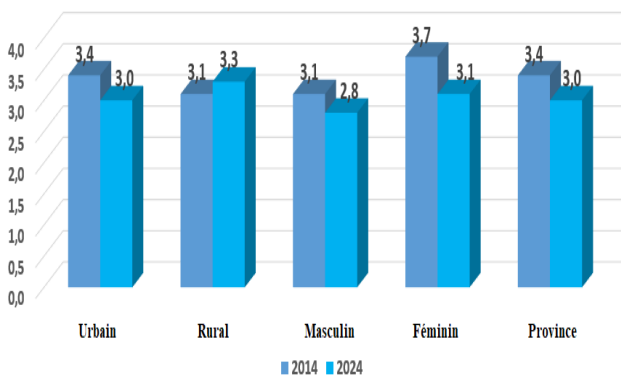
Au niveau provincial, la prévalence du handicap est passée de 3,4 % en 2014 à 3,0 % en 2024. Cette baisse globale reflète l'impact bénéfique des politiques de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Prévalence du handicap

Entre 2014 et 2024, la prévalence du handicap a enregistré une baisse significative au sein de l'ensemble des groupes démographiques. En milieu urbain, le taux est passé de 3,4 % à 3 %, soit une diminution de 0,4 point, reflétant une amélioration des conditions de vie et de l'accès aux services de santé. En revanche, en milieu rural, il a légèrement augmenté de 0,2 point, passant de 3,1 % à 3,3 %.

Du point de vue du genre, les femmes présentaient en 2014 un taux de 3,7 %, contre 3,1 % pour les hommes. En 2024, ces chiffres ont respectivement chuté à 3,1 % chez les femmes et à 2,8 % chez les hommes. Cette réduction de l'écart entre les sexes témoigne des progrès réalisés en matière d'accès équitable aux soins et d'accompagnement social.

Figure 11 : Évolution du taux du handicap par milieu et par sexe



Source : HCP, RGPH 2024

III. Défis socio-économiques



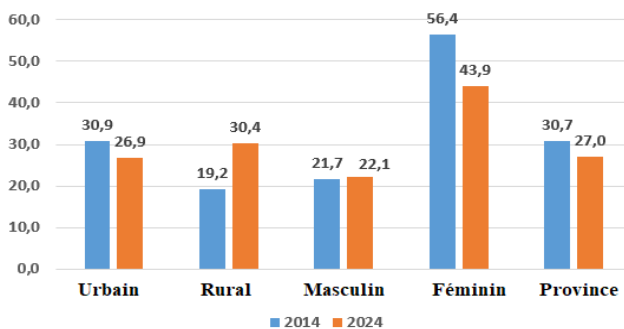
III. Défis socio-économiques

Recul du taux d'activité et léger recul du taux de chômage

En 2024, près de quatre personnes sur dix âgées de 15 ans et plus (46,8 %) sont en mesure d'exercer une activité économique, contre 53,6 % en 2014. Ce taux reste plus élevé chez les hommes (72,3 % en 2024 contre 77,2 % en 2014) que chez les femmes (21,3 % contre 28,7 %), ainsi qu'en milieu rural (47,8 % contre 60,1 %) par rapport au milieu urbain (46,8 % contre 53,5 %).

Entre 2014 et 2024, le taux de chômage a diminué de 30,7 % à 27 % (passant de 30,9 % à 26,9 % en milieu urbain et de 19,2 % à 30,4 % en milieu rural). Ce taux demeure plus important chez les femmes (43,9 % en 2024 contre 56,4 % en 2014) que chez les hommes (22,1 % contre 21,7 %).

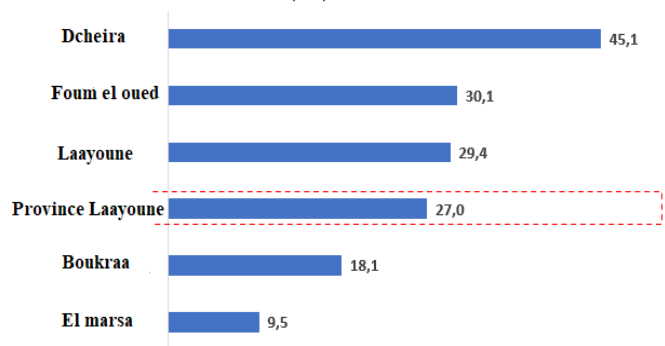
Figure 12 : Évolution de chômage de la population de 15 ans et plus par sexe et milieu



Source : HCP, RGPH 2024

Au niveau communal, le taux de chômage est le plus élevé dans les communes de Dcheira (45,1 %), Foug El Oued (30,1 %) et Laâyoune (29,4 %), tandis qu'il est relativement plus faible à Boukraa (18,1 %) et El Marsa (9,5 %).

Figure 13 : Évolution de chômage de la population de 15 ans et plus par commune.



Source : HCP, RGPH 2024

IV. Conditions d'habitation

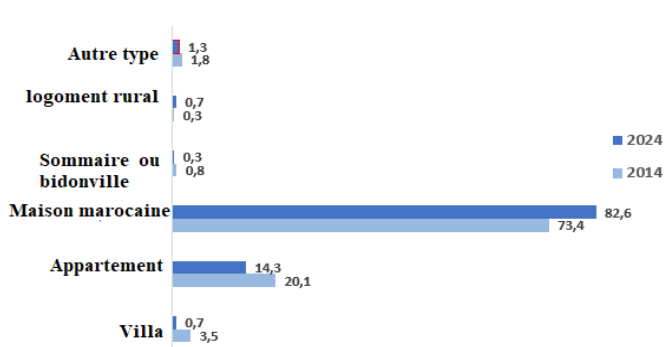


IV. Conditions d'habitation

Des logements de plus en plus modernes

En 2024, la répartition des ménages urbains par type de logement occupé indique que 82,6 % habitent dans des maisons marocaines, 14,3 % dans des appartements et 0,7 % dans des villas. À titre de comparaison, ces parts étaient respectivement de 73,4 %, 20,1 % et 3,5 % en 2014.

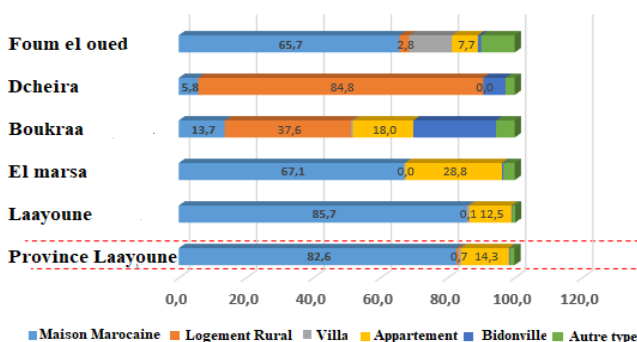
Figure 14 : Répartition des ménages par type de logement



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Dans les communes urbaines, les logements de type marocain moderne prédominent. À noter que la commune d'El Marsa se distingue par une part plus importante d'appartements (28,8 %), tandis que celle de Dcheira affiche un pourcentage élevé de logements ruraux (84,8 %).

Figure 15 : Répartition des ménages par type de logement et commune

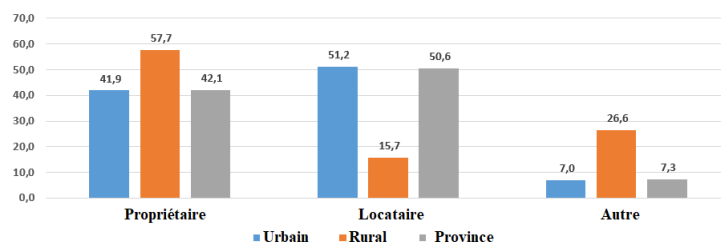


Source : HCP, RGPH 2024

La propriété urbaine en déclin, la location en essor

En milieu urbain, la province enregistre une diminution marquée du pourcentage de ménages propriétaires, accompagnée d'une augmentation corrélative du taux de locataires. Cette évolution indique un glissement vers un modèle d'habitation plus axé sur la location, vraisemblablement lié à la hausse des prix de l'immobilier et à une mobilité accrue.

Figure 16 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence



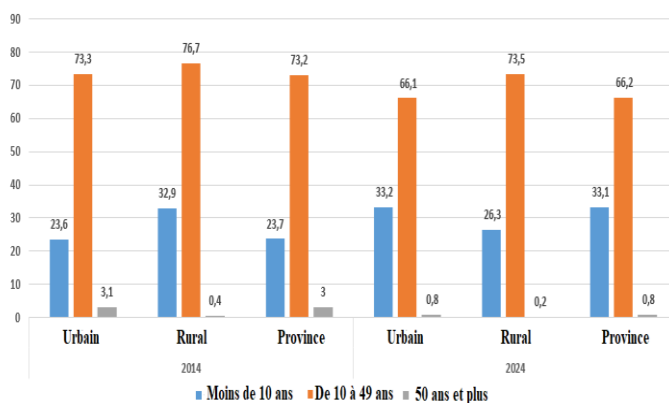
Source : HCP, RGPH 2024

Dans la province de Laâyoune, en milieu urbain, le taux de propriétaires a diminué de 44,4 % en 2014 à 41,9 % en 2024, soit une baisse de 2,5 points. Parallèlement, le taux de locataires est passé de 49,1 % à 51,2 %, enregistrant une hausse de 2,1 points.

Rajeunissement du parc logement

La répartition des ménages par ancienneté du logement indique qu'en 2024, 33,1 % occupent un logement de moins de 10 ans (contre 23,7 % en 2014), soit 33,2 % en milieu urbain (contre 23,6 %) et 26,3 % en milieu rural (contre 32,9%).

Figure 17 : Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

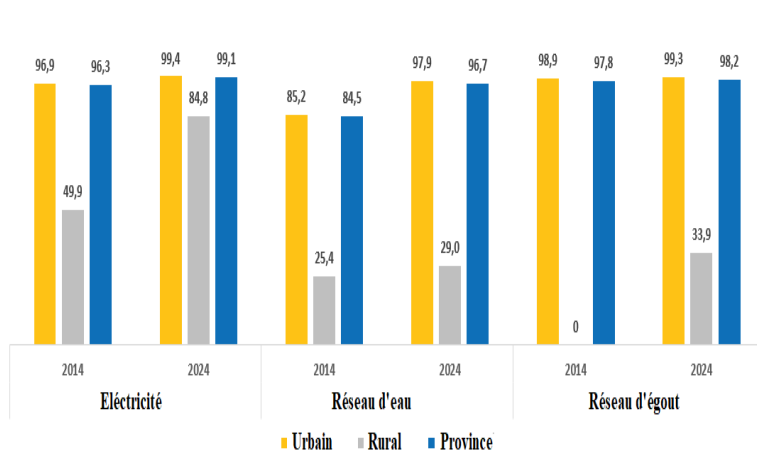
La part des logements âgés de 10 à 49 ans a diminué au cours de la même période, passant de 73,2 % en 2014 à 66,2 % en 2024 (de 73,3 % à 66,1 % en milieu urbain ; cette baisse se manifeste également en milieu rural, où elle est passée de 76,7 % à 73,45 %).

Dans ces conditions, le rajeunissement du parc de logements se confirme, avec une réduction de la part des logements de plus de 50 ans, de 0,4 % à 0,8 % entre 2014 et 2024 (de 3,1 % à 0,8 % en milieu urbain et de 0,4 % à 0,2 % en milieu rural).

Des logements plus équipés en services de base

En 2024, 99,1 % des ménages ont accès à l'électricité, contre 96,3 % en 2014. En milieu urbain, ce taux est passé de 96,4 % à 99,4 %, tandis qu'en zone rurale, il a connu une progression marquée, passant de 49,9 % à 84,8 %.

Figure 18 : Taux d'équipement des ménages en services de base



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Concernant l'eau potable, la proportion de ménages raccordés au réseau a augmenté de 84,5 % en 2014 à 96,7 % en 2024. Cette amélioration est particulièrement nette en milieu urbain (de 85,2 % à 97,9 %), tandis qu'en zone rurale, elle est passée de 25,4 % à 29 %.

Par ailleurs, en 2024, 99,3 % des ménages urbains résident dans des logements connectés au réseau d'égouts, contre 98,9 % en 2014. En milieu rural, la part des ménages raccordés au réseau d'égouts a connu une progression significative, passant de 0 % en 2014 à 33,9 %.

**Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale de Laayoune**

BP. 441 Avenue Mohamed VI, Laayoune

Tél / Fax : 05 28 89 29 02

hcplaayoune@gmail.com

www.hcp.ma/region-laayoune/